

Inauguration du Multiple rural et du Salon de Coiffure De Saint Martial de Nabirat le 16 septembre 2017 à 11h00

Monsieur le Président du Conseil départemental Mr Germinal Peiro
Monsieur le Sous-Préfet, Mr Sébastien LEPETIT représentant l'état
Mme la députée Jacqueline Dubois
Messieurs le conseiller régional, Mr Benjamin DELRIEUX
Mesdames et Messieurs le président de la CC DV Mr Jean Claude Cassagnole,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Elus du conseil municipal.
Mesdames et messieurs les Présidents des associations,
Mesdames et messieurs les commerçants et les artisans.
Mesdames et et Monsieur Gloria Daphnée et Herminio Da SILVA gérants du Multiple Rural
Mme Hélène BERNARD pour le Salon de Coiffure
Mme Brigitte Pistolozzi conseillère départementale s'est aussi excusée pour son absence à cause de voyage en Italie.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Rappelez-vous en 2014 à Saint Martial de Nabirat, notre ancienne boulangerie étant vétuste il se disait que sa fermeture était envisagée. Se rencontrer à St Martial entre amis dans un lieu public pour traiter des affaires, déjeuner ou tout simplement se désaltérer, boire un café spontanément n'étaient pas possible. A St Martial les jeunes résidents ne trouvaient pas à acheter de lait pour le petit déjeuner. Nos aînés ne pouvaient pas faire les achats indispensables pour leur dîner. On allait ailleurs pour se faire tailler la barbe ou se faire couper les cheveux.

Rappelez-vous de l'état des lieux où nous nous trouvons aujourd'hui, avant le début des travaux, du Garage automobile délabré aux portes rouillés avec ses pompes à essence d'une autre époque à l'entrée du village, le séchoir à tabac avec la scierie ouvert aux quatre vents, le lampadaire des années cinquante et sa signalétique qui ne signalait plus rien. C'est aujourd'hui un bel ensemble de deux bâtiments rénovés qui suggèrent l'hospitalité. Pour vous remémorer, je vous invite à consulter les photographies exposées par l'équipe municipale.

C'est avec un plaisir et une fierté non dissimulée que je vous accueille aujourd'hui, un an jour pour jour après l'officialisation de l'ouverture de la nouvelle boulangerie et le cabinet d'infirmière pour inaugurer le nouveau commerce multiservices et le salon de coiffure du village. Ils viennent compléter notre projet de **pôle commercial** qui redynamisera la commune..

Je vous remercie de tout cœur d'être venus aussi nombreux. Votre présence témoigne de la conscience que vous possédez du rôle essentiel de ces services au public que constituent les commerces ruraux et qui sont souvent aussi importants que les services publics dont on parle davantage. Ces nouveaux commerces proposeront dans un premier temps **un Bar avec dépôt de tabac, un point presse, un restaurant, une épicerie, des services de coiffure mixte, et de barbier**. De nouveaux services pourront ouvrir en fonction de la charge de travail des gérants, d'une organisation spécifique, de l'acquisition de compétences et pourquoi pas l'aménagement de nouveaux locaux.

Depuis 2011, avec le conseil municipal précédent et **Pascal Grousset** alors maire et l'équipe actuelle depuis 2014 nous étions partis du constat que la désertification de certaines zones rurales comme la nôtre est une réalité que l'exode rural s'accroît année après année, que les retraités quittent nos villages de plus en plus tôt par manque de service, que les jeunes familles s'installent toujours moins, que le centre bourg se désertifiait, nous en avons déduit que la disparition des commerces de proximité participaient et accélèrent ce mouvement de désertification.

Nous ne pouvions pas laisser libre cours à la fatalité, il était urgent et vital de créer un avenir commercial pour Saint Martial de Nabirat en construisant un pôle commercial selon les règles qui le régissent aujourd'hui : unité de lieu, proximité, accessibilité, stationnement et sécurité des

personnes. Le village devait rattraper son retard rapidement. **Aujourd'hui c'est fait**, nous avons préservé les services de proximités. Sur les bases de ce qui a été fait, nous pouvons maintenant construire un avenir pour le village.

Cet avenir apparaît maintenant prometteur pour notre commune. Cette ouverture est, vous en conviendrez tous, une grande chance pour nous tous, et ce, pour maintes raisons.

D'abord, il semble évident qu'un commerce de proximité est extrêmement pratique. Ce ne sera à présent plus la peine de parcourir des kilomètres pour effectuer nos achats de première nécessité.

Ensuite, un commerce de proximité se révèle être un formidable facteur d'attraction. Il est susceptible d'attirer de nouveaux habitants permanents mais également des touristes. En effet, ces derniers sont tous à la recherche d'un minimum de commodités et se laisseront plus facilement séduire par une commune possédant un ou plusieurs commerces. Les dernières et récentes transactions immobilières dont j'ai connaissance l'attestent.

Puisqu'il permet d'attirer de nouveaux habitants, un commerce est par conséquent un atout pour la redynamisation, le développement de la commune, le repeuplement du centre bourg, la structuration urbanistique.

Les commerces et les services de proximité renforcent les valeurs immobilières.

Enfin, il est important de remarquer que c'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres. Il permet de rompre l'isolement et contribue ainsi à restaurer la convivialité entre les citoyens.

En premier lieu chère **Gloria**, je vous adresse mon admiration en tant que gérante d'un type de commerce multiservices unique dans ce canton et dont nul ne sait avec certitude comment on doit organiser son fonctionnement. J'ai noté votre désir de bien faire pour nous satisfaire, votre détermination, votre courage, votre sens du service et de l'assistance, l'attention que vous portez aux aînés du village. Vous ne doutez pas ! Avec la participation de Daphnée votre fille et le soutien d'Herminio votre époux à ses heures de disponibilité vous avez les atouts pour réussir. Les Saint Martialais répondent présent et j'en suis sûr ils vont acquérir les réflexes qui feront que demain vous serez la gérante de **leur** complexe multi service. Chez vous on est bien accueilli, il y a tous les jours quelque chose de nouveau, vous tenez notre curiosité en haleine. N'oubliez jamais ceci « **Lorsque on désire quelque chose au plus profond de soi, il est inévitable qu'on l'obtient à un moment ou à un autre.** »

Le Conseil Municipal restera à vos côtés pour construire le succès de cette aventure familiale et communale totalement inédite.

En second lieu je veux souhaiter la bienvenue à **Hélène Bernard** gérante du Salon de Coiffure et la féliciter pour l'exemple donné qui se résume ainsi, « **Je sais ce que je veux et je me donne les moyens de l'obtenir** » Bravo je vous adresse les félicitations du conseil municipal **Hélène** personne ne dément votre professionnalisme votre enthousiasme, votre modernité et vos talents créatifs,. Le succès de vos premiers mois d'exploitation n'a d'égal que votre détermination et votre créativité.

Au nom des saint Martialais, Hélène, Gloria Daphnée, Herminio je vous adresse mes plus sincères encouragements et mes vœux de grande réussite. Ce serait merveilleux qu'un jour nous ayons aussi la joie de vous souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux habitants du village.

Ce coût du projet Global sans les acquisitions est de 820 262 € HT

Le subventionnement par nos partenaires représente 48% du montant global **s'élève à 376 093€, Etat (145 502€), Département (126 966€), Europe (59 625€), Région (30 000€), Réserve parlementaire du député Germinal Peiro (14 000€)**

La participation communale est de 54% soit 400 000 € par le biais de l'emprunt et de 44 169 par le biais de ses fonds propres.

Le coût du multiple rural et du salon de coiffure que nous inaugurons aujourd'hui s'élève à 358 369 euros HT:

Le subventionnement par des fonds publics représente 43% pour un montant global de 154 125 € répartis ainsi

- 63 000 euros par l'ETAT
- 59 625 euros par l'Europe
- 21 500 euros par le Conseil DEPARTEMENTAL,
- 10 000 euros de la réserve parlementaire du Député Germinal Peiro.

La communale a participé à hauteur de 57 % par le biais de l'emprunt de 190 000 € et 14 244 € de ses fonds propres.

Remerciements

Je suis spécialement reconnaissant envers les personnes qui, par leur attention leur décisions leur travail, leur intervention ou leurs conseils, ont rendues possibles cette réalisation ambitieuse dont nous sommes fiers et qui fait d'ores et déjà l'identité de Saint Martial de Nabirat.

C'est pourquoi, je tiens à remercier plus particulièrement les partenaires financeurs d'avoir cru en ce chantier et de nous avoir fait confiance.

l'Etat, représenté par Mr le Sous-préfet Qui s'est positionné comme chef de file des financeurs par le biais de la sous-préfète de l'époque **Mme Marilyn Gardner**, tout en étant généreuse a montré l'intérêt de l'état pour la préservation de la vie dans le monde rural.

Le Conseil Départemental avec l'appui de Brigitte et de Germinal qui au-delà d'un substantiel financement a fourni des conseils et des compétences d'ingénierie financières et techniques par le biais de l'ATD qui m'ont été d'un grand soutien. Je remercie particulièrement **Agnès Gauthier Delmas** et de **Valérie Chamouton** pour leur aide à l'élaboration des multiples plans de financement, **Antoine Bigot** Architecte soutien à maîtrise d'ouvrage qui a été précieux pour les consultations du maître d'œuvre et diverses entreprises, ces conseils m'ont été très précieux.

La Région et L'Union Européenne par l'intermédiaire de notre référent local régional **Benjamin DELRIEUX** pour la défense de ce dossier très incertain.

Je remercie, **François Godard** notre architecte qui a donné une nouvelle âme à l'ancien garage automobile du village. En conservant le fronton et les grandes baies vitrées, le multiple rural a gardé l'aspect ancien d'un garage des années cinquante. Le volume la hauteur et la robustesse du bâtiment donne une impression de puissance et de rusticité. Les grandes baies vitrées ont permis de garder une clarté intérieure exceptionnelle. Le tout en fait un ensemble accueillant qui interpelle les passants. C'est vrai le bar et le salon de coiffures sont magnifiques on a envie d'y rentrer pour boire un verre y manger ou se faire couper les cheveux.

Merci aux 12 Entreprises parfaitement coordonnées par François Godard, qui ont contribué à la réalisation du projet et que nous associons aujourd'hui à cette inauguration. Je veux souligner leur sérieux et leur professionnalisme, Elles ont largement participé à la réussite de cette réalisation dans le temps contractualisé de 8 mois

Je n'oublie pas Mme Anaïs Huet trésorière et son équipe qui par sa coopération avec notre secrétariat a permis un paiement rapide des entreprises pour travail effectué pour lequel je suis très vigilant. C'est une marque de respect réciproque, sur un chantier un facteur important de bonne ambiance et de sérénité.

Merci à Marie Claude Fournier et Thibault Labarbe de la Chambre du Commerce et de l'Industrie pour leur aide lors du recrutement des gérants.

Je salue l'écoute et la patience envers moi de Sandrine Ruivo notre secrétaire dans ce projet aux multiples rebondissements.

Je veux aussi vivement féliciter les membres de l'équipe de la **majorité municipale** qui ont su, me soutenir et qui m'ont toujours encouragé dans les moments difficiles pour que nous puissions nous réjouir aujourd'hui.

Je voudrais apporter des remerciements tous particuliers pour ceux qui ont suivi avec moi le chantier, mon aidé à faire des choix esthétiques et qui ont participé activement au recrutement délicat et combien important des gérants, à l'élaboration des baux commerciaux.

Merci encore aux élus qui ont organisé cette inauguration, à tous ceux qui nous servons le verre de l'amitié.

L'AVENIR me direz-vous ! Albert Einstein disait « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. ».

Maintenant, nous allons poursuivre en réalisant **la tranche 3 de ce formidable projet**. Il consiste à réhabiliter un logement T3 à l'étage de la maison d'habitation. Cette réalisation permettra d'accueillir dans le village une nouvelle famille le revenu du loyer nous permettra de financer de futurs investissements communaux.

Le plan financement du projet est en cours. L'état s'est dore et déjà engagé en nous attribuant une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018. Le département vient de s'engager, reste donc à trouver l'autofinancement. Le projet sera inscrit au budget 2019.

Nous devons aussi réfléchir sur la destination future, commerce ou logement de la surface restante du rez-de-chaussée de la maison d'habitation à l'arrière du salon de coiffure.

Chers concitoyens je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il n'existe pas pour moi de territoire sans avenir mais qu'il n'y a que des territoires sans projet. Saint Martial a un projet qui s'inscrit dans une perspective d'avenir. Ce projet de création de commerces de proximité est puissant parce qu'il s'intéresse aux hommes aux femmes de ce territoire, parce qu'il a été porté par ces mêmes hommes et ces même femmes de ce même territoire. C'est notre projet, il nous appartient.

Ce fut un véritable parcours du combattant avec des phases d'espoir et des phases d'abattement, le travail d'une équipe de terrain multi territoriale qui ne se limite pas au seul élu d'un conseil municipal. Une équipe soudée par une confiance mutuelle, une équipe tenace et déterminée, C'est l'aboutissement d'une farouche volonté d'aboutir de la commune, du département de l'état, et de la région pour la ruralité. C'est grâce à nous tous avec l'appui de Germinal et Brigitte que ce projet unique pour Saint Martial de Nabirat a pu se réaliser. Je suis sûr, qu'il convient à l'idée que je me fais de consolider le lien social, de satisfaire aux besoins quotidiens de nous tous et des visiteurs.

Avant de terminer je vais vous faire un aveu. Cet ensemble multiservices et commercial en devenir nous permettra de lutter à arme égale avec les villages du canton qui ont gardé ou conservé leurs commerces et leurs services, parce que dans la perspective future des divers aménagements prévues dans l'application du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République « NOTRE » et le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui prévoient l'existence de « **communes pôles** » où tous les services à la population seront réunis, Saint Martial pouvait être oublié.

CONCLUSION Mes Chers concitoyens, pour conclure je veux exprimer deux vœux.

En premier lieu : Qu'à l'image de la boulangerie, les différentes activités commerciales et artisanales du Multiple Rural et le Salon de coiffure aient de beaux jours devant elles. À cet effet, j'ose espérer que vous continuerez à vous montrer aussi enthousiastes que moi, que vous continuerez **comme vous le faite déjà** à figurer parmi les premiers et surtout les plus fidèles clients de ceux-ci. N'oubliez pas que c'est de chacun d'entre nous que dépend leur prospérité et aussi par voie de conséquence, la vitalité de Saint Martial de Nabirat en termes de tissu artisanal agricole et associatif. Nous avons la chance d'avoir des gérants « **A l'écoute** » nous devons savoir patienter, acquérir de nouveaux réflexes d'achat. Le conseil municipal participe et participera avec vous à cet effort de réussite.

En second lieu : Que la création de ces commerces en général permette une nouvelle attractivité démographique du village, qu'elle soit le support de nouvelles animations commerciales et associatives.

Ce 16 septembre de l'année 2018 en cette journée choisie du patrimoine national, je déclare officiellement ouverts le Multiple Rural « **La petite table** » et le Salon de Coiffure « **Atmosph'Hair** » à **Saint Martial de Nabirat**.

Je rappelle qu'à l'issue de l'inauguration, en l'honneur de cet événement, les nouveaux gérants et le conseil municipal, vous convient tous, à partager un « le verre de l'amitié ».

Merci à toutes et à tous et bon travail et longue vie et prospérité à ces deux commerces gérés par **Gloria, Daphnée et Hélène**.